

Neuchâtel, 11 février 2022

Prochaines votations cantonales : Le PSN prend position

Réunis en Congrès à Neuchâtel ce 11 février, le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) a arrêté ses positions au sujet de deux votations cantonales à venir. Le PSN soutient l'initiative du POP « Pour une fiscalité plus équitable », et plaide en faveur du contre-projet à l'initiative du Centre « Pour la création d'une cour des comptes ». Le PSN a en outre accepté le budget 2022 du parti et élu Sarah Fuchs Rota comme assessseure au comité cantonal.

Les débats ont tout d'abord porté sur l'initiative du Centre et sur le contre-projet direct établi par le Conseil d'Etat puis étayé et adopté par le Grand Conseil. « Si l'initiative pose de bonnes questions, l'introduction de ce gendarme financier sans contre-pouvoir et aux attributions floues favoriserait un climat de méfiance et dépouillerait le Parlement de son rôle de contrôle de l'exécutif », a observé Jonathan Gretillat.

Les 18 mois de travaux parlementaires ont permis d'aboutir à un contre-projet consensuel, adopté par l'unanimité des groupes à l'exception des quatre élus-es du Centre. Ce contre-projet inscrit le rôle du Contrôle cantonal des finances (CCFI) au plus haut niveau législatif tout en renforçant ses compétences. Il assure une stricte indépendance du CCFI et renforce ainsi la séparation des pouvoirs. La transparence se verra elle aussi accrue par rapport à la situation actuelle, en garantissant notamment la publication du rapport annuel du CCFI et l'accès du Parlement, via ses sous-commissions, à tous ses rapports.

L'assemblée s'est prononcée contre l'initiative et a plébiscité le contre-projet à l'unanimité.

Le Congrès s'est ensuite penché sur l'initiative du POP. Au sortir de cette période de crise qui a exacerbé les inégalités sociales, l'existence d'une fiscalité juste et redistributive se fait plus cruciale que jamais. « Demander aux plus grandes fortunes de participer à l'effort commun n'est que l'expression même du principe de solidarité, et garantit la présence de services publics forts notamment dans la santé et l'éducation », a souligné Romain Dubois.

D'aucuns ont relevé que de nombreux mécanismes redistributifs existent déjà à Neuchâtel, et déploré la concurrence fiscale prévalant dans notre pays. D'autres ont regretté que le projet socialiste d'une contribution temporaire de solidarité ait été si violemment balayée par la majorité du Grand Conseil. « C'est justement parce que la droite a refusé tout début de dialogue sur cette proposition modérée que cette initiative s'impose », a argumenté Romain Dubois.

A l'issue des débats, le Congrès s'est prononcé en faveur de l'initiative par 27 contre 5 et 9 abstentions.

Communiqué aux médias



Ce Congrès a aussi été l'occasion pour le PSN d'accepter son budget 2022, ainsi que de procéder à une élection complémentaire pour un poste d'assesseur·e au comité cantonal. Sarah Fuchs Rota, députée et présidente de la section du PS Val-de-Travers, y a été élue par acclamation.

En vous remerciant de l'attention que vous avez portée à ce communiqué, nous restons à disposition pour toute information complémentaire.